

# Présentation de la classe de troisième dite « prépa-métiers »



# Projet pédagogique 2022/2023

### Public attendu

La classe de troisième « prépa-métiers » a pour objectif :

- → faire découvrir aux élèves volontaires, à l'issue de la classe de quatrième, un ensemble d'environnements professionnels,
- → les accompagner dans la poursuite de l'élaboration de leur projet d'orientation, en particulier vers la voie professionnelle soit sous statut scolaire, soit en apprentissage.

Cette classe n'a pas pour finalité d'accueillir les élèves relevant de la grande difficulté scolaire ou présentant des troubles cognitifs ou du comportement.

# Pour la rentrée de septembre :

Sélection de **24 élèves** sur dossiers scolaires (à retirer au sein des établissements d'origine)

- → Demande des représentants légaux des élèves volontaires en fin de classe de Admission des élèves
- → Entretien personnalisé, durant l'année de quatrième, fondé sur la motivation et sur
- le bilan des acquis de l'élève, avec le professeur principal et éventuellement
- → But de cet entretien : permettre à l'élève et à ses représentants légaux de faire le point sur la construction de son projet d'orientation.
- → À l'issue de cet échange, demande de cette classe « prépa-métiers » par l'élève et ses représentants légaux lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe
- → Examen par une commission académique ou départementale de la demande de passage en troisième « prépa-métiers » qui informe l'établissement et les représentants légaux des suites données à la demande.

# Fin d'année scolaire précédente :

Rencontre de toutes les familles lors de l'inscription au lycée, avec Mr TAMIN (CPE) et Mme BRUNELLE (Professeur Principal).



L'emploi du temps de la classe comporte :

Organisation des enseignements

- → 23 heures hebdomadaires d'enseignements disciplinaires ;
- → 2 heures hebdomadaires de consolidation en français et en mathématiques ;
- → 180 heures annuelles consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.

Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et de modalités pédagogiques appropriées, les 72 heures annuelles de consolidation en français et en mathématiques ont pour objectif premier de consolider la maîtrise des savoirs fondamentaux ainsi que l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en référence aux programmes d'enseignements.

La grille horaire des élèves de troisième « prépa-métiers » n'excèdera pas trente heures.

Pour rappel, en collège, elle est fixée à 26 heures pour le cycle 4.

#### **Horaires**:

Lundi/Mardi/ Jeudi/Vendredi de 8h-17h. Mercredi de 8h à 12h. (1h30 de pause méridienne).

#### Volumes horaires des enseignements applicables aux élèves des classes de troisième 5 heures dont 1 heure de consolidation(\*) « prépa-métiers » 4,5 heures dont 1 heure de consolidation(\*) 3 heures Français 5,5 heures Histoire - Géographie -Enseignement moral et civique Mathématiques 1 heure Langues vivantes: 3 heures LV1 et LV2 **Enseignements artistiques** 3 heures Enseignements de sciences et technologie Enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations 5 heures 30 heures a) b) et c) Tous les enseignements participent, à titre indicatif, selon les besoins des élèves professionnelles et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement, à l'accompagnement à l'orientation de 36 heures annuelles (\*) L'heure de consolidation représente une dotation enseignant de 2 heures

c) En plus de la séquence d'observation en milieu professionnel obligatoire, 1 à 4 semaines de stages et de périodes d'immersion

# Objectifs pédagogiques de la classe

→ Acquisition de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, cycle 4.

à l'appréciation de l'équipe pédagogique en lien avec le projet personnel de l'élève

- → Acquisition des clés de compréhension du monde professionnel pour construire son projet personnel et professionnel.
- → Découverte des milieux professionnels qui relèveront d'au moins deux environnements professionnels différents.
- → Possibilité pour les élèves de finaliser le choix de leur parcours de formation, sans pour autant effectuer un choix définitif de famille de métiers.

#### Classe **dédoublée** pendant :

- 4h en DP
- 1h en Sciences physiques
- 1h en Français
- 1h en Maths



#### Projet pédagogique en lien avec la découverte professionnelle

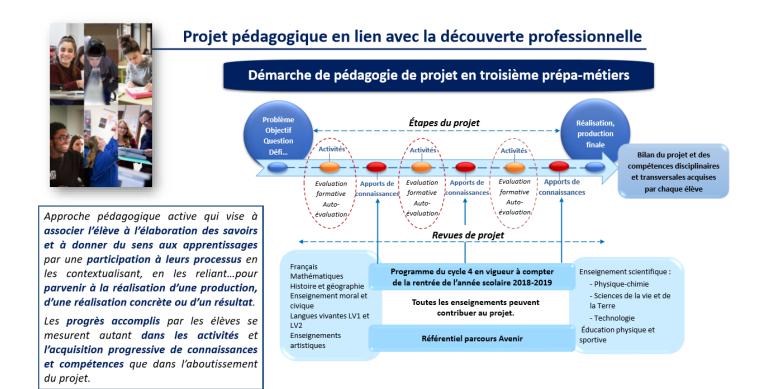
- → Modalités pédagogiques de la classe de troisième « prépa-métiers » discutées en conseil pédagogique avant présentation au conseil d'administration pour avis.
- → Pédagogie par projet fortement encouragée qui prend appui sur :
  - les **thématiques développées en découverte professionnelle** des métiers et des formations professionnelles,
  - l'ensemble des projets mis en œuvre dans le cadre des enseignements disciplinaires.
- → **Projet pédagogique** construit par une **équipe enseignante resserrée** qui intègre une stratégie commune.
- → Personnalisation du parcours de chaque élève privilégié.
- → Contribution de chaque discipline à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles dans le cadre de la personnalisation du parcours de chaque élève.

#### Choix / Fonctionnement de l'équipe pédagogique :

- ⇒ Equipe resserrée, avec **10 enseignants** (double matière pour certains).
- ⇒ Salle A118 attribuée et réservée aux 3PMET (à coupler avec la salle A120 pour la DP).
- ASSEDU référents de la classe. Accompagnement spécifique ciblé.
- ⇒ **1 CPE** responsable de la classe (Mr TAMIN).
- ⇒ **1 carnet de correspondance** personnalisé avec les informations relatives aux 3PM.
- ⇒ 1 porte vue « ROUGE » pour centraliser tous les documents importants (navette).
- ⇒ 1 règlement « spécifique » à la classe, établi en équipe.
- Lien étroit avec les infirmières, le conseiller psychologue de secteur, et l'assistante sociale.
- ➡ Tutorat : Chaque enseignant est en charge de 2 à 4 élèves, qu'il suit un peu plus particulièrement tout au long de l'année : discussions, visite de stages, projet d'orientation...
- ➡ Intégration en début d'année, avec une sortie sur une journée mi-septembre : découverte du littoral, esprit d'équipe, lien avec les tuteurs, pratique sportive...
- ⇒ **Communication** quotidienne et importante via Pronote (liste de diffusion équipe entière).
- Echanges réguliers avec les familles (RDV au lycée, ou contacts téléphoniques).
- ⇒ **Entretiens individuels** effectués avec le PP plusieurs fois dans l'année.
- Renseignement des stages et bilans de stage directement en ligne, sur le serveur Pronote (consultable par tout le monde, et utile pour les attestations nécessaires à certaines affectations post 3PM).
- Documents partagés et mutualisés en ligne grâce à Classroom (tableau de suivi individuel, validation des compétences, documents relatifs à l'évolution du projet, etc...).
- ➡ Implication d'un maximum d'enseignants au sein des disciplines : lycéens/collégiens au Cinéma, théâtre en anglais, sorties thématiques, projet Voltaire, validation de PIX...
- ⇒ Implication d'un maximum d'enseignants au sein de la découverte professionnelle : Planning établi sur l'année, et construit en équipe pédagogique : périodes en salle, en ateliers, répartition des sorties, travaux en co-intervention, etc...
- Pas d'achat de manuels scolaires par les familles : Utilisation d'autres supports, outils numériques, ou bien achat ponctuels par le lycée.
- ⇒ Lien avec les documentalistes (CDI) : Recherches, projet « Jeunes en Librairie »/anglais...
- ⇒ Sortie culturelles et pédagogiques : Cinéma, théâtre, spectacle, activités sportives...
- ➡ Participation aux journées du patrimoine : Atelier autour de la Chaux + Découverte des métiers du ferroviaire.



- ⇒ **Projet « fil rouge »** : **Séjour à GUEDELON** (chantier de construction expérimentale/ métiers).
- ➡ <u>Projet « solidaire »</u>: à affiner en début d'année avec les élèves (participation au projet « *Nuit au lycée »* avec la thématique « *Amours et Luttes »*).
- ➡ <u>Projet « artistique</u> » : Découverte de la *Fresque* (résidence artistique en partenariat avec l'EREA).



#### Découverte professionnelle

La **découverte professionnelle** peut comporter des séances de découverte des parcours et des formations en :

- → lycée professionnel,
- → lycée polyvalent,
- → lycée agricole,
- → centre de formation d'apprentis,
- → unités de formation par apprentissage
- → ou sur les plateaux techniques des sections générales professionnelles adaptées.

Les séances de découverte professionnelle, **organisé en lien avec le référentiel** du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel dit **parcours Avenir**, comportent :

- → une initiation aux activités professionnelles,
- → des périodes en milieu professionnel en fonction du projet personnel de l'élève (stages d'initiation en milieu professionnel dont la séquence d'observation).

#### 3 visites d'établissements sont prévues sur l'année :

- ⇒ Lycée de l'Atlantique à ROYAN
- □ Lycée Emile Combes à PONS ou Blaise Pascal à ST JEAN D'ANGELY
- ⇒ Lycée du Petit Chadignac à SAINTES ou l'ENILIA de SURGERES

Des <u>périodes d'immersion</u> au sein de formations (lycées ou CFA) peuvent être envisagées de manière ponctuelle et individualisée.



#### Stages de découverte professionnelle

Les modalités d'accueil des **stages des élèves** font l'objet d'une **convention** tant lors des **périodes d'immersion** au sein des espaces professionnels en **lycées** professionnel (LP), polyvalent (LPO), en **CFA**, que lors des **stages** se déroulant au sein des **entreprises**.

Une annexe pédagogique à la convention, nécessairement individualisée, déterminera les **compétences du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture à **travailler** en lien avec les disciplines.

Pour chaque élève, les périodes de stage, les périodes d'immersion et la séquence d'observation (comme pour tous les élèves de classe de troisième), s'inscrivent dans une durée personnalisable de une à cinq semaines (cf. 180 heures annuelles consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles).

Les périodes en entreprise, selon leur durée, leur modalité, et leurs objectifs, peuvent être organisées sous la forme de visites d'information, de la séquence d'observation ou de stages d'initiation, conformément aux articles D. 331-1 à D. 331-12 du Code de l'éducation.

Stage n°1: Semaine précédant les vacances de **Noël**: *du 12 au 16/12/2022*Stage n°2: Semaine précédant les vacances d'**Hiver**: *du 30/01 au 03/02/2023*Stage n°3: Semaine précédant les vacances de **Pâques**: *du 03 au 07/04/2023*Les 2 premiers stages doivent être effectués dans 2 entreprises différentes.
Le 3<sup>ème</sup> stage doit être en adéquation avec le projet d'orientation.

### Projet pédagogique en lien avec les parcours éducatifs



Un ensemble de situations d'apprentissage programmées qui intègrent les quatre parcours éducatifs



#### **PARCOURS AVENIR**

Pour préparer sa vie professionnelle future et construire le projet d'orientation



UN OUTIL NUMÉRIQUE À DISPOSITION : FOLIOS pour

- → VALORISER les compétences
  - → CONSERVER une trace des parcours
  - → TRAVAILLER au lycée et chez soi



# PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Pour le plaisir de découvrir des œuvres d'art, échanger, partager ses émotions avec d'autres, connaître de nouveaux lieux et de nouveaux métiers

# PARCOURS DE SANTÉ Pour le plaisir de se sentir bien dans le lycée et dans la vie



#### Oral du DNB (100 points):

- ⇒ Chaque élève choisit un thème pour son oral, inscrit au sein d'1 de ces 4 parcours.
- ⇒ Il construit, enrichit et illustre son propos avec l'expérience acquise non seulement lors de sa 3PM, mais aussi grâce à son vécu antérieur (scolaire ou personnel).
- □ Il peut s'appuyer et proposer un diaporama.
- ⇒ 5 minutes d'exposé, suivi de 10 minutes d'échange avec le jury.

# Diplôme national du brevet

- → Présentation au diplôme national du brevet, dans la série professionnelle ou dans la série générale.
- → Ouverture à un droit à une bonification liée à l'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles, conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet, comme pour tout enseignement facultatif, si les objectifs d'apprentissage sont atteints ou dépassés.

Inscription au DNB « série professionnelle ».

⇒ DNB **Blanc** : 29/30 mars 2023

DNB soutenance orale : 16 mai 2023
 DNB épreuves écrites : fin juin 2023



#### Poursuite d'études et de formation

À l'issue de la classe de troisième « prépa-métiers », l'accès aux formations professionnelles des élèves est favorisé par une bonification décidée par le recteur d'académie, lors du traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.

Même si ces élèves choisissent majoritairement la voie de la seconde professionnelle ou de l'apprentissage, dans la continuité du projet initié en classe de quatrième, rien ne leur interdit la poursuite d'études vers la voie générale ou technologique.

#### Projet d'orientation travaillé tout au long de l'année :

- **⇒** Découverte Professionnelle
- ⇒ Interventions en classe du **conseiller psychologue + CIO**.
- ⇒ **Réunion** d'information / orientation parents (fin janvier).
- ⇒ Forum de l'orientation, Journées Portes Ouvertes...
- Suivi individualisé par le PP (synthèse des RDV et recherches sur document « partagé » sur Classroom).
- ⇒ **Appui des tuteurs** dans l'accompagnement individuel et personnel.

#### PIX:

- ⇒ Campagne de rentrée + travail annuel
- ⇒ Validation PIX en Mai 2022

#### **VOLTAIRE:**

- Amélioration de l'orthographe individualisée

#### ASSR 2:

- ⇒ Passage de l'examen mi-mai
- Rattrapage proposé 1 semaine après

#### PSC1:

→ Possibilité d'organiser une session de formation au sein du lycée ?

#### Collégiens au cinéma :

- ⇒ 3 films annuels vus au Théâtre du Gallia